

MIKOŁAJ NKOLLO

Université Adam Mickiewicz, Poznań

mikon74@amu.edu.pl

POUR UNE APPROCHE CONSTRUCTIONNELLE DE LA
FORMATION DE 'SE V LI UNS L'AUTRE'. ÉTUDE SUR CORPUS

Abstract. Mikołaj Nkollo, *Pour une approche constructionnelle de la formation de 'se V li uns l'autre'. Étude sur corpus* [Towards a constructionist account of the emergence of Old French 'se V li uns l'autre'. A corpus-based study], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XLII/1: 2015, pp. 63-81. ISBN 978-83-232-2854-7. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158. DOI: 10.14746/strop.2015.421.005

The paper aims to find out which theoretical framework, grammaticalization theory or construction grammar, is better suited to account for mechanisms underlying the emergence of Old French reciprocal string 'se Verb li uns l'autre'. The data to conduct the analysis have been retrieved from large Latin (Perseus and Vulgate) and Old French (DECT and CoRPTeF) corpora. First, diachronic layers are characterized, encompassing Latin reiterated clusters, late Latin 'unus alterum', early French bipartite markers, and the very 'se Verb li uns l'autre'. Then, their changes are claimed to have come about in response to the evolving system-defining structural properties, as outlined in Natural Morphology. As a result, instead of being couched in terms of more / less grammatical, the reconstruction of how particular reciprocal structures came into being is more felicitous if they are treated as full-fledged form-meaning pairs. Indeed, they exhibit significant variation along two clines: schematic – substantive and complex - atomic. As for further stages of its evolution, 'se Verb li uns l'autre' is shown to have become different from its forerunners in that it had reached a discursively more subjective status.

Keywords: reciprocal constructions, construction grammar, bipartite markers, cumulative vs. split exponence, subjectification, form-meaning pair, system-defining structural properties.

1. OBJECTIFS, HYPOTHÈSES ET MÉTHODES

Dans le texte qui suit seront reconstruits les changements qui ont conduit à la formation, survenue dès le XIII^e siècle, de la séquence réciproque *SE V LI UNS L'AUTRE*. Son originalité consiste dans l'intégration au sein d'une seule construction de deux marqueurs historiquement indépendants. Entre temps, la réciprocité était exprimée par une série de constructions provisoires, partiellement composées de mêmes éléments. Le but de cette recherche est de soumettre à l'épreuve l'un des principaux postulats de la théorie de grammaticalisation (désormais TG), à savoir le caractère unidirectionnel des procès évolutifs (lexical → grammatical ou moins grammatical → plus grammatical). En effet, ce cadre théorique veut que l'évolution, dont le point

d'aboutissement est une structure grammaticale, ait transité par des étapes où elle a été moins contrainte et a joui de plus d'autonomie textuelle.

D'où un premier problème à résoudre : en quoi l'autonomie de *SE V LI UNS L'AUTRE* serait-elle inférieure à celle des constructions dont elle provient et en quoi son degré de « grammaticalité » dépasserait le leur ? L'hypothèse, conçue à cette fin et formulée à l'issue d'une étude sur corpus (voir références), concerne l'utilité de la concertation de la TG et de la grammaire de construction (CxG). Une fois conciliées, elles cernent mieux le surgissement de *SE V LI UNS L'AUTRE* que ne le ferait la TG à elle seule. En effet, cette séquence n'est pas toujours et à tous les égards plus grammaticale que celles qui sont documentées dès le latin classique. Il sera admis que les constructions qui lui ont frayé le chemin, sans être nécessairement moins contraintes que *SE V LI UNS L'AUTRE*, ont surgi en réaction à la variation des propriétés structurelles systémiques des langues concernées – le latin classique, le latin tardif et l'ancien français. Répertoirees dans la « morphologie naturelle » (Wurzel, 1984 : 82 et sa liste des *Systemdefinierende Struktureigenschaften*), ces propriétés sont conçues de sorte à dépeindre l'évolution linguistique en termes de jeu continu entre une tendance à plus d'iconicité et une tendance à plus d'économie.

En ce qui concerne l'organisation du texte, après la présentation des paramètres de grammaticalisation, seront illustrés, à l'exemple du *se* médiéval, les problèmes auxquels se heurte leur application rigoureuse. Ensuite, différentes séquences réciproques latines seront passées en revue avec une tentative d'appliquer à leur analyse des concepts propres à la CxG. Cette partie sera suivie d'une esquisse des procès qui les ont fait aboutir à un seul marqueur (*unus alterum*). Certains d'entre ces procès ne s'accommodent pas bien des paramètres de la TG. Dès lors, la discussion passera aux exemples médiévaux pour montrer leur diversité. Par la suite, seront identifiés les mécanismes qui ont jalonné le chemin de l'ancien pronom réfléchi vers la réciprocité. Finalement, des arguments seront formulés pour prêter appui à l'hypothèse que *SE V LI UNS L'AUTRE* est le résultat d'une adaptation de moins en moins bonne des marqueurs précédents aux contraintes d'une grammaire en mutation, ainsi que de la volonté des usagers de la doter de fonctions discursives nouvelles. Les conclusions insisteront sur l'utilité de conjuguer plusieurs approches dans un souci de présenter une image complète de ce segment de la grammaire française médiévale.

2. LES PARAMÈTRES DE GRAMMATICALISATION

Afin de lancer l'analyse, il est utile de voir quels changements sont associés dans la TG au passage d'une position autonome vers moins d'autonomie grammaticale. Le bien-fondé des procès recensés dans le tableau qui suit (Lehmann 1995 /1982 : 123 et les commentaires de Norde, 2012 : 74-76) sera vérifié par la comparaison des traits morphosyntaxiques du réfléchi latin et du *se* français.

Paramètre	Grammaticalisation peu avancée	Procès	Haut degré de grammaticalisation
ponds (sémantique et phonétique)	le signe a plusieurs traits sémantiques indépendants de ceux des signes voisins et librement utilisables ; le signe a plusieurs segments phonétiques et prosodiques	érosion au niveau sémantique ou au niveau de la forme	désémantisation : traits sémantiques peu nombreux, ajoutés à ceux des éléments voisins ; appauvrissement phonétique (p. ex. perte de la faculté d'être sous l'accent)
intégration paradigmatique	le signe fait partie d'une classe ouverte à titre de membre opposé à plusieurs autres membres de la classe	réduction paradigmatique	appartenance à une classe fermée formant le paradigme de membres en petit nombre et à distribution limitée
variabilité paradigmatique	choix libre des membres du paradigme en fonction des besoins communicatifs	Mouvement : libre → obligatoire	choix régulièrement contraint et emploi obligatoire d'un des membres du paradigme aux dépens des autres
portée	le signe a dans sa portée des constituants syntaxiques de n'importe quelle nature et complexité	condensation	le signe en vient à modifier uniquement un radical, un thème, ou un mot
degré de cohésion syntagmatique	le signe est libre dans la structure linéaire d'un texte ; il peut s'attacher ou non à d'autres signes	coalescence (univerbation)	le signe devient partie d'un autre signe
variabilité syntagmatique	le signe peut être librement déplacé d'un endroit de la phrase à un autre	fixation	le signe occupe une position fixe dans la phrase

Avant de s'épanouir en qualité de marqueur réciproque, le réfléchi latin s'appuie sur un paradigme intégrant trois formes imparisyllabiques (GEN. *Sui* ; DAT. *Sibi* ; ACC. et ABL. *sē*), qui sont peu contraintes quant à leur emplacement dans la structure linéaire des phrases (voir les exemples). Ces propriétés concourent à lui assurer un haut degré de variabilité tant paradigmatique que combinatoire. Bien sûr, comme c'est toujours le cas avec la flexion casuelle, la sélection des formes n'est pas totalement exempte de servitudes. Toujours est-il vrai que la diversité morphologique latine contraste avec le peu de liberté que laisse aux locuteurs l'ancien français. Dès ses textes inauguraux, s'opposent surtout le *se* et le *s'* (sans que leur choix obéisse toujours aux caractéristiques phonétiques du segment suivant, cf. *Ne s' poet garder que mals ne li ateignet* [*Chanson de Roland* l.VII, 95]). Au plan syntagmatique, le positionnement des clitiques médiévaux est rigoureusement réglé : ils apparaissent invariablement attachés à une forme verbale. Leur fixation fait l'objet d'une loi formulée par Tobler et Mussafia : les clitiques n'occupent pas une position post-verbale à moins que le fait de précéder le verbe les vouerait à figurer en tête d'une proposition, qu'il s'agisse d'une matrice ou d'une subordonnée (cf. Renzi, 1994 : 275-280).

(...) *a Cesare inuitor, sibi ut sim legatus* (Cic., *Att* 2, 18, 3) – 'je suis invité par César à être son délégué'.

Servit suo sibi patri (Pl., *Cap 5*) – ‘il est le serviteur de son propre père’.

Stultum imperare reliquis, qui nescit sibi (Pub. Syrus, *Sent*, 819) – ‘C’est de la bêtise que de donner des ordres aux autres si l’on est incapable d’en donner à soi-même’.

Principes sui conservandi causa profugerunt (Cic., *Cat 1, 7*) – ‘Les premiers s’enfuirent pour sauver leur vie’.

Apparemment donc, les procès érosifs identifiés par Lehmann débouchent sur des structures romanes moins libres¹. Toutefois, un examen plus attentif des textes médiévaux fait branler un peu ce panorama rassurant. La perte des anciennes variantes flexionnelles est compensée par des emplois fréquents de *soi* (*sei*) directement en compagnie des formes verbales, même avec des antécédents définis. La concurrence *se / soi* contredit autant la réduction quantitative des formes que leur appauvrissement prosodique, prônés par les partisans de la TG. La fixation, quant à elle, ne prévaut pas contre une certaine mobilité du pronom nouvellement apparu. Il s’agit des phénomènes de la montée du clitique : au lieu d’accompagner la forme non-finie du verbe qu’il fait interpréter comme réciproque, le *se* flotte vers la matrice pour s’y attacher à une forme finie. Ces dislocations sont incompatibles avec l’idée d’un signe qui, à l’issue de l’évolution, devient immobile.

(...) *lui dui baron, combatent sei come dragon* (*Roman de Thèbes*), XII^e s., 809-810.

Ensemble jostent li baron, requierent sei come lion (*Roman de Thèbes*), 850-851.

Iluec se voleient combatre li uns contre l’autre et abatre (*Roman de Thèbes*), 10169-10170.

Entre eus se vont ja discordant Et de lor regne contendant (*Roman de Thèbes*).

Au departir se corurent besier (*Coronement Looïs*), XII^e s., 241.

3. MARQUEURS RÉITÉRÉS LATINS : DIVERSITÉ SÉMANTIQUE ET PROFIL CONSTRUCTIONNEL

L’origine de *SE V LI UNS L’AUTRE* ne se réduit pourtant pas aux formes réfléchies. En effet, cette construction remonte également aux séquences polyptotiques latines où sont répétées, l’une directement à côté de l’autre, deux formes d’un seul nom ou pronom. La sélection des éléments réitérés fait appel à certains traits de la situation communiquée. Entrent en ligne de compte : le statut référentiel des noms de participants (SN spécifiques vs SN non-spécifiques), le statut temporel de la situation communiquée (actuelle vs non-actuelle), le nombre de parties (exactement deux vs

¹ Même si la formation du réfléchi roman se fait à partir d’une structure déjà hautement grammaticale et chargée de transmettre une signification abstraite, la TG peut y être appliquée à bon escient pour autant qu’on admette une « grammaticalisation secondaire ». Selon la définition de Kurylowicz (1975/1965 : 52), il s’agit de l’extension du domaine d’une unité qui abandonne son statut lexical primitif au profit d’un statut grammatical ou bien *acquiert une fonction de plus en plus grammaticale* (‘... the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status’ ; italiques – M. N.).

plus de deux). Il se dégage du chevauchement de ces critères trois types de séquences :

– les atemporelles avec des noms de participants en emploi non-spécifique (groupements de deux formes d'un nom) :

Cives civibus prodesse oportet (exemple controuvé) – ‘Il convient aux citoyens d’être favorables les uns aux autres’.

Placet Stoicis homines hominum causa esse generatos, ut ipsi inter se alii aliis prodesse possent (Cic., *Off* 1, 7, 22) – ‘Il est admis par les stoïques que les humains viennent au monde les uns au profit des autres, pour pouvoir se faire des bienfaits mutuels’.

Vir viro, armis arma conserta sunt (Quinte-Curce, *Hist* 3, 2, 13) – ‘(dans une phalange), les hommes sont serrés les uns contre les autres et les pièces d’armement les unes contre les autres’ ;

– les temporelles actuelles avec des noms en emploi spécifique, pour signifier qu’il y a deux parties (*alter alterum*) :

Alter alterius iudicium reprehendit (Cic., *Clu* 122) – ‘L’un condamne le jugement de l’autre’.
Nec ego illi gratiam debeo nec ille mihi poenam: alter ab altero absoluitur (Sen., *Benef* 6, 5, 1) – ‘Ni moi je ne lui dois ma gratitude, ni lui, il ne doit m’infliger une peine : nous sommes mutuellement absous’ ;

– les temporelles actuelles avec des noms en emploi spécifique, pour signifier qu’il y a plus de deux participants (*alius alium*) :

Alius ex alio causam tumultus quaerit (Cæs., *BG* 6, 37, 6) – ‘Ils se demandent les uns aux autres d’où vient le bruit’.

Alios alii deinceps excipiebant (Cæs., *BG* 5, 6, 14) – ‘Ils se relayaient continûment’.

Il se profile à l’issue de ce rappel des propriétés systémiques résumées ci-dessous. C’est en réaction aux changements qu’elles ont subis qu’est devenue possible l’émergence des constructions réciproques nouvelles. Pour le moment, l’expression de la réciprocité en latin classique s’appuie sur des oppositions cumulatives en nombre et en cas (*-ibus* dans *civibus* est, simultanément, un datif ou un ablatif et un pluriel) et sur une réalisation morphologique², bien que confinée à certains pronoms,

² L’engagement d’exactly deux objets revêt la forme du suffixe *-t(e)r* dans *alter* (« l’autre, en parlant de deux »), dérivé de *aut* (« ou », « soit ... soit », distinct de *uel*), et étant lui-même le point de départ pour *alteruter* (« seulement l’un des deux », s’opposant au *uteruis* « celui des deux que tu voudras »). Tous s’emploient pour marquer une disjonction exclusive (Traina & Bertotti, 1985 : 180-181 ; cf. *brevis morbus* (...) *alterutrum faciet : aut extinguetur aut extinguet* (Sen., *epist.* 78, 17) – ‘une maladie de courte durée aura l’un des deux effets : soit, elle sera éteinte, soit elle éteindra [quelqu’un]’ ; ... *rem publicam alterutro exercitu privare voluisse* (Cæs., *C* 3, 90, 2) – ‘d’avoir voulu déposséder la république de l’une de ces deux armées’ ; *alter consulum* (Tite-Live, *UC* 40, 59). Ils s’opposent par là au sens où possiblement d’autres choses encore sont concernées. Il en va de même avec *dexter-sinister* (transformés en superlatifs « qui se trouve le plus à droite / à gauche » qui impliquent plus que deux objets, ces adjectifs prennent la forme *dextimus* et *sinistimus*, sans *-ter*), *utër* (« celui / celle des deux qui » ; cf. *uter nostrum* ? ‘qui de nous deux’), *neuter* (« aucun des deux », distinct de *nullus*), etc.

prépositions et conjonctions, de la pluralité binaire. Enfin, le latin ne dispose d'aucun moyen spécial pour transmettre les oppositions : spécifique vs non-spécifique ou défini vs indéfini.

Étape 1 : propriétés grammaticales systémiques du latin classique	
1	le nombre et le cas ont une réalisation flexionnelle
2	le nombre et le cas sont exprimés cumulativement ; à une seule forme correspondent deux valeurs fonctionnelles
3	la pluralité duelle possède une réalisation morphologique (affixale) pour certains pronoms ; du reste, la flexion de nombre oppose un singulier à un pluriel généralisé (sans distinction : deux vs plus de deux)
4	les oppositions : spécifique / non-spécifique et défini / indéfini n'ont pas d'expression spéciale

Avant de passer à l'étape suivante de l'évolution et aux procès qui ont déblayé le terrain à un système nouveau d'expression de la réciprocité, il faut qu'on revienne à la question posée au début : en quoi les groupements bipartis latins seraient-ils moins grammaticaux et / ou plus lexicaux que leurs continuateurs français ? En effet, comparées à leurs ancêtres classiques, les expressions médiévales avec *li uns l'autre* se caractérisent par un assujettissement rigoureux aux contraintes sur l'ordre de leurs éléments constitutifs (aucune attestation de *l'autre li uns*, c'est-à-dire cas-régime – cas-sujet). En revanche, elles sont plus flexibles en ce qui concerne les substitutions et les modifications de *li uns*. Tout compte fait, l'évolution discutée ici ne se laisse pas ramener au simple passage d'un stade où les marqueurs réciproques sont sujets à moins de contraintes à un autre où leur figement serait à peu près parfait. Différents critères seront maintenant passés en revue :

– L'ordre des termes des séquences réitérées classiques est plus libre que leur arrangement à l'intérieur des marqueurs documentés en ancien français. Il arrive en latin que l'élément gouverné par le nom de relation précède le membre non régi (voir *armis arma* au lieu de *arma armis* normalement attendu, et *centurionibus centuriones* ci-dessous). Si « grammaticalisé » équivaut à « n'admettant aucun réarrangement interne », les marqueurs français médiévaux répondent mieux à ce critère que leurs ancêtres.

mīlites mīlītibus, centurionibus centuriones, tribuni tribunis compares collegaeque iisdem {in} praesidiis, saepe iisdem manipulis permixti fuerant (Tite-Live, UC 8, 6, 15) – 'de soldats à soldats, de centurions à centurions, de tribuns à tribuns, tous se valent; tous frères d'armes, ils ont partagé les mêmes garnisons, et souvent les mêmes manipules'.

– La substitution du premier terme de la séquence au profit d'un autre (généralement un pronom indéfini) est possible tant en français qu'en latin. Cependant, le français médiéval admet que le premier terme constitutif (*li uns*) fasse

l'objet d'expansions ou qu'il aille jusqu'à fonctionner comme un déterminant (le premier exemple français ci-dessous), faits non attestés en latin.

(...) *neutri alteros primo cernebant* (Tite-Live, UC 21, 46, 4) – 'au premier moment, aucun des deux ne discernait l'autre'.

Oil, ce ne cresra ja nus qu'il la beisast sanz fere plus que l'une chose l'autre atret (*Perceval*), XII^e s., 3839-3841.

Mes n'i a .i. seul qui le voie, Qui ne dient l'uns d'ax a l'autre : Cist s'an vet bien lance sur fautre (*Cligès*), XII^e s., 4620-4622.

Li uns d'ax sor l'autre s'aïre (*Cligès*), 1900.

Faute de pouvoir trancher court s'il s'agit d'un fait de grammaticalisation ou non, une autre solution, qui promet des résultats plus concluants, s'impose. Plutôt qu'un point de départ pour les procès identifiés par Lehmann, les séquences réciproques latines seront caractérisées comme des constructions, c'est-à-dire des appariements forme – sens particuliers. Ces derniers représentent des unités basiques des analyses conduites dans la CxG. Au lieu d'être mémorisées par leurs parties pour ensuite être agencées au moment où l'encodage est activé, les constructions sont emmagasinées telles quelles dans la mémoire du locuteur. En effet, la CxG a toujours insisté sur le caractère non-compositionnel de plusieurs séquences discursives ; leur valeur ne se calcule pas directement à partir des valeurs de leurs éléments et de la façon dont ceux-ci sont mis ensemble. La nature des constructions consiste donc dans une association conventionnelle d'une forme et d'une signification ou d'une fonction discursive (Trousdale, 2012 : 172). La grammaire d'une langue représente un réseau où s'imbriquent des correspondances forme–sens qui fonctionnent selon ces principes, qu'il s'agisse d'expressions idiomatiques ou de vocables primaires.

Les constructions d'une langue diffèrent entre elles par le degré de leur conformité aux paramètres formant deux axes. Les pôles qui délimitent le premier sont appelés : substantiel et schématique (moins un appariement forme–sens est phonétiquement matérialisé, plus schématique est la construction). L'autre axe s'étend, en revanche, entre un pôle atomique et un pôle complexe. Conformément aux postulats de la CxG (Gisborne & Patten, 2011 : 98-100), les changements diachroniques sont figurés comme les déplacements des constructions le long de ces deux axes. Afin qu'une construction devienne capable de faire partie d'un énoncé *hic et nunc*, les schèmes et les substances ont besoin de s'interpénétrer constamment ; autrement dit, aucune séquence textuelle n'est ni entièrement schématique ni entièrement substantielle. Le profil constructionnel des séquences réitérées latines serait donc le suivant :

	substantiel	schématique
atomique	<i>civis / alter / alius</i>	nom / pronom
complexe	<i>cives civibus / alter alterum / alius alium</i>	construction réciproque

l'une et l'autre forme (Heine & Miyashita, 2008 : 188-189 et 194). Le déclin de cette opposition, rigoureuse en apparence, mais médiocrement pertinente en réalité, a déjà été noté par Meillet (1948 : 239). Pour donner appui à ses observations, il cite le passage d'Ovide *Neque enim altera spes restat* ('il n'y a donc aucun autre espoir' ou 'alors il ne reste pas de second espoir'). Comme la phrase renvoie à un espoir définitivement révolu, peu importe combien d'autres espoirs, deux ou plus, il aurait pu y avoir. Voici quelques exemples analogues (Bertocchi, Maraldi & Orlandini, 2010 : 160-161).

Nec metus alter inest (Ov., *Fastes* 2, 224) – 'Il n'y a pas d'autre angoisse qui se cache là-dedans'.

Neque Capuae neque ullius alterius rei memor (Tite-Live., *UC* 26, 8, 2) – 'sans qu'on se souvienne de Capoue ou de quoi que ce soit d'autre'.

Nec ulla (virtus) altera melior (Sen., *clem* 1, 5, 3) – 'Aucune vertu (quelle qu'elle soit) n'est supérieure à l'autre / aux autres'.

L'important est qu'à l'issue de cet imbroglio, c'est *alter* qui est conservé au détriment de *alius*. Le choix de l'ancien « duel » pour transmettre l'idée d'altérité serait dû à un effort perceptuel moins important là où contrastent entre eux exactement deux objets : la sélection de l'objet approprié est dans ces circonstances plus immédiate que là où s'opposent plusieurs objets (Tekavčić, 1980 : 159).

L'influence grecque, quant à elle, a pour résultat l'emploi des démonstratifs en guise d'articles³. Cette pratique se propage par le transfert linguistique, dans le cas des usagers natifs du grec. Quant aux personnes parlant le latin comme leur langue première, même celles qui appartiennent à des milieux policés, la volonté d'imitation des usages helléniques les conduit à introduire dans le texte ces identificateurs du nom⁴. Dès lors, il n'est pas rare qu'un texte latin, surtout tardif, contienne des

³ Il est intéressant d'évoquer en ce lieu la définition du *gap filling* « colmatage des lacunes », formulée par Heine & Kuteva (2005 : 124) : "(...) with the replication of a category on the model of another language, the replica language may acquire a new category for which previously there was no or no appropriate equivalent" [« Sitôt calquée sur le modèle de la langue-source, une catégorie peut pénétrer dans la langue emprunteuse dans les cas où, précédemment, elle n'y avait pas d'équivalent ou que cet équivalent n'était pas tout à fait adéquat », traduction – M. N.]

⁴ Le plus bel exemple des emprunts ainsi réalisés vient du prologue du *Miles Gloriosus* de Plaute (II^e s. av. J.-C.), pièce de théâtre conçue comme imitation d'une comédie grecque antérieure. Dans cette dernière, au lieu d'être identifiés par leurs prénoms, les personnages sont évoqués par l'appellation de leur fonction ou de leur trait caractéristique, précédée d'un défini (p. ex. « le soldat » au lieu de Pyrgopolinice). Rattachables par leur étymologie aux pronoms démonstratifs, les définis grecs étaient accordés en nombre, cas et genre du nom. Cette solution a été fidèlement reprise par Plaute (p. ex. v. 88 *illest miles* ; v. 105 *illam amicam* ; v. 109 *militi huic* ; v. 110 *illi lenae* ; v. 111-112 *is ... miles* ; v. 120 *huic ... militia* ; v. 127 *illum ... meum rerum* ; v. 128 *istum militem* ; v. 136 *illi amanti suo hospiti*). En conséquence, il y a dans sa pièce une extraordinaire ruée de tous les trois démonstratifs ; leur densité dépasse ce qui pourrait être normalement supposé dans un texte latin. Ils ne servent plus à contraster les personnages entre eux ou à assurer que soient évitées les ambiguïtés (Adams, 2003 : 518-519). De tels

emplois non-démonstratifs de *ille*. En conséquence, les langues néo-latines, dès leurs textes inauguraux, signalent à l'aide d'articles, les distinctions : spécifique vs non-spécifique et défini vs indéfini (encore que les *Sermons de Strasbourg*, premier document dans une langue issue du latin, n'en contiennent aucun).

L'importance de cette innovation consiste dans le passage des marqueurs où fusionnent plusieurs valeurs sémantiques (réciprocité et caractéristique temporelle, réciprocité et non-spécificité référentielle, etc.) à une expression disjointe de celles-ci. La réciprocité devient ainsi indépendante du statut temporel ou référentiel de la situation communiquée. Après la disparition préalable du contraste : pluralité duelle vs pluralité multiple, rien ne s'oppose à ce que les trois constructions anciennes soient efficacement remplacées par *unus alterum*. C'est justement la situation qu'on retrouve dans les premiers textes français. En voici les propriétés systémiques qui régissent le fonctionnement des marqueurs réciproques :

Étape 2 : propriétés systémiques des premiers textes français (XI ^e -XII ^e s.)	
1	le nombre et le cas, toujours cumulatifs, ont une réalisation flexionnelle de moins en moins bien marquée et variable d'un nom à l'autre ; surgissent ainsi des déclinaisons différentes
2	<i>se</i> apparaît dans un nombre croissant de contextes ; sa valeur, commune à tous les emplois nouveaux, consiste à signaler que le verbe n'est pas un transitif direct et que la phrase n'est pas à l'actif (pour une opinion contraire ; voir Manoliu, 2011 : 524)
3	l'expression du sujet n'est toujours pas obligatoire ; l'ordre des termes tend à se fixer selon le schéma : (X)V(X)O avec la tendance à placer le V en seconde position (Ledgeway, 2011a : 428-432)
4	les oppositions : spécifique / non-spécifique et défini / indéfini ont une expression spéciale

5. LES INNOVATIONS DE L'ANCIEN FRANÇAIS

L'ancien français, circonscrit par ces propriétés systémiques, offre un panorama assez confus de constructions réciproques. Il se distingue du latin tardif surtout par la position qu'il confère au *se*, y compris son statut régulier de marqueur réciproque⁵. Avec cette valeur dérivée, le pronom *se* joint à peu près exclusivement

usages sont favorisés, surtout dans la communication quotidienne, par des situations de contact entre les deux langues, ainsi que par les progrès du christiannisme dont les textes sacrés sont traduits du grec.

⁵ Sauf le réfléchi et le réciproque, on retrouve dans le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes* (DECT) au moins les emplois suivants du *se* : a) passif impersonnel : *se valoir autant* 'revenir au même' (*S'ele ot peor, ne l'en blasmez. Qu'elle cuida qu'il fust pasmez. Si ert il, autant se valoit*, La. 1431-1433) ; b) passif *se faire* INF (*Li sergent et li chevalier se prenent tuit a merveiller por coi il se feisoit armer*, Ér. 2649-2651), c) idiomatique ou essentiellement pronominal : *se franchir* 'se conduire généreusement' (*Li uns contre l'autre ganchist, mes Erec de tant se franchist, por ce que il desarmez iere*, Ér. 4021-4023). On omet ici les innombrables attestations des verbes à *s'entre-* (p. ex. *Li uns l'autre de rien n'aresne, car s'il entrareisnié se fussent* ..., Yv. 6102-6103). Innovation spécifiquement française, ils proviennent de la réanalyse du syntagme prépositif *inter se* (continué, lui aussi, en ancien

au pluriel verbal (cf. *si se combatent par igal*, Érec, v. 958 ; *Et des lances tex cos se donent*, Lancelot, v. 2683, etc.). Loin d'être une innovation française, les emplois réciproques du réfléchi ne manquent pas en latin, qu'il s'agisse de l'époque classique (où prévaut la combinaison *sui / sibi / se ipsi*) ou tardive. Voici quelques illustrations du « contexte passerelle » où l'interprétation oscille entre la réciprocité et une série de situations auto-orientées (sans interaction)⁶.

Ubi milites sibi ipsos esse impedimento vidit (Cæs., BG 2, 25, 1) – ‘au moment où il s'est aperçu que les soldats se gênaient les uns les autres’.

Cum angusto exitu portarum se ipsi premerunt (Cæs., BG 7, 28, 3) – ‘au moment où ils s'entassèrent les uns contre les autres à l'entrée exiguë de la porte’ (exemple de Heine & Miyashita, 2008 : 195).

(...) *ut se ament efflictim* (Apulée, *Métamorphoses* I,8) – ‘pour qu'ils s'aiment passionnément’ (exemple de Heine & Miyashita, 2008 : 195).

Grâce au pluriel verbal, les constructions bâties sur le *se* sont très différentes des séquences issues de *unus alterum* où se maintient l'accord en nombre : si *li uns*, cas-sujet, est au singulier, le verbe l'est aussi (voir ci-dessous).

L'autre qualité nouvelle concerne les marqueurs forgés directement à partir de *unus alterum*. Les difficultés surgissent dès qu'on leur applique les paramètres de grammaticalisation : dans les plus anciens textes (XI^e et XII^e siècles), la direction de l'évolution (statut lexical / moins grammatical → plus grammatical) n'est pas, une nouvelle fois, suffisamment bien confirmée. De tous les six procès, c'est le mouvement du non-obligatoire à l'obligatoire que les données corroborent le plus. Comparé à l'exubérance des marqueurs bipartis dans le texte de la Vulgate⁷, le marqueur que contiennent les chansons de geste et les poèmes épiques français a les traits suivants : 1) sa composition est immuable ; 2) ses parties ont un emplacement

français après la réfection du réfléchi en personnel pour des antécédents spécifiques ; cf. *Cil dui plaidierent entr'els mout longement*, Coronement Loois, 2444). En latin classique, ce syntagme s'emploie uniquement pour exprimer la réciprocité (sont ainsi distingués : *se interficiunt* « se suicident » ; *inter se interficiunt* « se donnent la mort l'un à l'autre »).

⁶ La chaîne de grammaticalisation, postulée par la TG, comprend trois étapes : A – le pronom est uniquement réfléchi avec des antécédents singuliers ; A/B – « contexte passerelle », où le pronom oscille systématiquement entre une interprétation réciproque et réfléchie ; B – le pronom a régulièrement une valeur réciproque avec certaines classes de verbes (dits « symétriques », p. ex. *se rencontrer*, *se ressembler*, *se quereller*, etc.) ou peut être accompagné d'une autre expression qui montre univoquement sa valeur (*se ... l'un l'autre*, *se ... entre eux*, *se ... mutuellement* ; voir Heine & Narrog, 2010 : 415-418). Encore, faudrait-il se demander si les langues concernées ont réellement traversé une période où le réfléchi ne s'attachait qu'aux antécédents uniques et n'accompagnait que les singuliers verbaux.

⁷ Surtout de *alterutrum* (... *reconciliabat eos in pacem dicens viri fratres estis ut quid nocetis alterutrum* (Vulg., *Apôtres*, 7, 27) – « il tentait de les mettre en paix disant : ‘Hommes, vous êtes frères : pourquoi vous nuire l'un à l'autre ?’ ») et de *alter alterum* (*dixeruntque alter ad alterum constituamus nobis duxem et revertamur in Ægyptum* (Vulg., *Nombres*, 14, 4) – « Ils commencèrent donc à se dire l'un à l'autre : établissons-nous un chef, et retournons en Égypte »). Le nombre des occurrences de *unus alterum* est somme toute assez modeste.

récurrent (aucune attestation de *l'autre li uns*) ; 3) ses parties s'emploient, si besoin est, comme des SN anaphoriquement liés, et continuent par là fidèlement l'usage que fait le latin classique de *alter alterum* et de *alius alium*. Conçu en termes de la CxG, l'abandon de plusieurs variantes au profit d'une seule équivaut à une schématisation en train de s'accroître.

En revanche, d'autres symptômes de grammaticalisation s'accordent moins avec les données recueillies au sortir de l'étude sur corpus. C'est surtout la variabilité syntagmatique de *li uns l'autre* qui augmente au lieu de diminuer. Effectivement, ce groupe a tantôt un caractère continu (préverbal : *li uns l'autre V*, ou postverbal : *V li uns l'autre*), tantôt discontinu : *li uns V l'autre*. Il s'y ajoute des sous-types, motivés par la volonté d'ajuster ses parties aux formes verbales composées (AUX *li uns l'autre* VPARTICIPE) ou encore d'antéposer l'objet au verbe (*li uns OBJ a l'autre V*). La diversité s'étend même aux lexèmes représentant un seul domaine sémantique.

li uns a l'autre afe et jure (Érec), 292.

Li uns dit a l'autre : « Por voir, ceste doit l'esprevier avoir » (Érec), 759-760.

Dex ! dit l'une a l'autre, lasse ! (Érec), 5461.

S'a li uns a l'autre mandé qu'a la mivoie assanblerioient (Cligès), 3992-3993.

Li uns son non a l'autre dist (Yvain), 6330.

Loin de tendre à se fixer, la contiguïté des deux éléments et leur position dans la phrase deviennent sujets à une variation débridée. Étant donné ces fluctuations, encore moins peut-on voir à cette étape se réaliser un autre paramètre répertorié par Lehmann : la condensation de plusieurs expressions voisines (cf. aussi la définition de grammaticalisation de Haspelmath, 1998 (p. 318) : “the gradual drift in all parts of the grammar toward tighter structures, toward less freedom”). Comme en témoignent les exemples de la *Chanson de Roland*, le plus ancien texte évoqué ici, il est impossible d'établir la chronologie exacte de ces variantes.

Des Sarrazins lur fait mult grant damage. Ki lui veïst l'un geter mort su l'autre (ChR I.CV), 1340-1341.

Par grant saveir parolet li uns a l'autre (ChR I.XXVIII), 369-1341.

Tant chevalcherent Guenes e Blancandrins que l'un a l'autre la sue feit plevit (ChR I.XXX), 402-403.

À ces divergences syntagmatiques ne correspond aucune variation sémantique. Autrement dit, aucune signification particulière n'est propre à l'un des trois modèles majeurs, à l'exclusion des autres. Toutes les variantes s'emploient au gré de l'auteur. Par conséquent, on leur dénierait le statut de paires formes-sens séparées. Elles se distribuent par variation libre, dictée en partie par le retour répétitif des segments vocaliques identiques d'un vers à l'autre dans les textes de l'époque⁸.

⁸ L'unique corrélation, très précaire d'ailleurs, qui se dégage des données disponibles en DECT se noue autour de la signification lexicale du verbe et du choix préférentiel de l'une des variantes de *li uns*

L'analyse de ces constructions fait vite de révéler une autre propriété formelle, à savoir l'absence presque complète de *se*. Sur le total des 127 exemples du DECT, où la réciprocité s'appuie sur différentes configurations de *li uns l'autre*, juste dans un seul le pronom concourt, lui aussi, à signaler le caractère de la situation (c'est déjà à peu près la construction *SE V LI UNS L'AUTRE* annoncée dans le titre ; cf. *Ensi cil dui s'antracointoient, li uns a l'autre se donoient*, Yv. 2441-2442). Si le *se* apparaît dans d'autres phrases avec *li uns l'autre*, sa présence est indépendante du caractère réciproque ou non de la construction (il accompagne dans ce cas-là le singulier verbal).

Ensi se plaint et cil et cele, et li uns vers l'autre se cele (Cligès), 1039-1040.

Amant ne sevent que il font, qant li uns de l'autre se cuevre (Cligès), 2244-2245.

Tout paraît donc fait comme si ces deux marqueurs étaient voués à une exclusion mutuelle. En effet, il arrive souvent que des deux constructions réciproques peu éloignées dans un texte, y compris les cas de coordination ou de simple juxtaposition, l'une fasse appel à *li uns l'autre* (sans *se*) et l'autre s'appuie sur un *se* simple ou sur un verbe à *s'entre-*. Incidemment, la compétition entre les deux expressions peut aller, comme dans le dernier exemple ci-dessous, jusqu'au point où c'est *li uns l'autre*, au lieu d'un *se* normalement attendu, qui accompagne un verbe préfixé par *entre-*.

Et li uns et li autres point tant qu'es escuz granz cos se donent (Cligès), 4788-4789.

Li uns pres de l'autre se tret et andui main a main se tiennent (Lancelot), 4592-4593.

As .ii. barons devommes repairier qui se combatent as brans ... (Coronement Looïs), 2567-2568.

(...) *si s'an issent joie faisant et li uns l'autre antrebeisant* (Érec), 6309-6310.

6. LA FORMATION DE *SE V LI UNS L'AUTRE* : DU CHAOS À LA RÉPARTITION DES FONCTIONS TEXTUELLES

Plutôt qu'une substitution abrupte, la séquence *SE V LI UNS L'AUTRE* est une innovation amorcée pas à pas, qui ne prend suffisamment d'élan pour remodeler les marqueurs préexistants qu'à la fin de l'ancien français. Elle gagne du terrain sans évincer les constructions où c'est uniquement *li uns l'autre* ou uniquement le *se* qui

l'autre au détriment des autres. La correspondance n'est jamais bi-univoque; on découvre, dans le meilleur des cas, des tendances statistiques. On a examiné les constructions avec les verbes d'attitude verbale, de mouvement, de combat et de contact perceptuel. Il a été noté pour un total des huit exemples des verbes de mouvement que toutes les occurrences de *li uns l'autre* représentent le modèle continu (*li uns V l'autre* n'est pas attesté). Pour les douze verbes d'attitude verbale, la répartition est la suivante : *li uns l'autre V* – 7, *li uns V l'autre* – 2 et *V li uns l'autre* – 3. Des quasi-régularités analogues s'observent avec d'autres classes lexicales.

sont chargés d'exprimer la réciprocité. Son surgissement est préfiguré par les contextes où se relâchent les contraintes imposées à l'accord sujet-*verbe*. Tant que les éléments issus de *unus alterum* agissent en qualité des SN anaphoriquement liés, le singulier *li uns*, cas-sujet, transmet sa caractéristique morphologique au *verbe*. En même temps, leur rôle consiste aussi à signaler le type de la situation communiquée. Cependant, il y a dans le DECT quelques cas, où, en dépit de la présence d'un *li uns* singulier, c'est le pluriel verbal qui signifie la relation. De surcroît, cet usage non-canonique peut avoir été inspiré par les constructions bâties sur le *se* simple où le pluriel règne en maître.

Lors *lessent corre les chevax li uns vers l'autre sanz plus dire* (Perceval), 3900-3903 (si tant est qu'il s'agisse ici des chevaliers et non de leurs chevaux).

N'an *preïssent pas reançon li uns de l'autre regarder* (Érec), 1482-1483.

Et *fierent de si grant vertu li uns l'autre sor son escu* (Cligès), 3551-3552.

Mes n'i a .i. seul qui le voie, qui ne *diënt l'uns d'ax a l'autre* (Cligès), 4620-4621⁹.

L'impulsion est ainsi donnée à la réanalyse du statut grammatical de *li uns l'autre* et de son rôle textuel. Au lieu de continuer à assumer leurs fonctions anciennes (sujet et complément), ils deviennent perçus comme formant un bloc indivisible (abstraction faite des prépositions, toujours prêtes à s'intercaler). Il est né alors une locution dont le rôle textuel change convenablement – devenus inséparables, les deux éléments, au lieu de nommer les participants, ne font que décrire le mode dont se déroule la situation signifiée par le *verbe*. L'évolution du statut constructionnel de ce modèle syntagmatique serait donc la suivante :

	substantiel	schématique			substantiel	schématique
atomique	<i>fierent, li uns, l'autre</i>	V _{sing} SN _{sujet} SN _{complément}	→	atomique	<i>fierent, li uns l'autre</i>	V _{plur} loc. adv.
complexe	<i>fierent li uns l'autre</i>	construction réciproque		complexe	<i>fierent li uns l'autre</i>	construction réciproque

Dès lors, il s'esquisse une certaine spécialisation syntaxique et textuelle des séquences issues de *unus alterum*. Sauf les cas où *li uns* et *l'autre* postverbaux

⁹ L'absence du sujet ouvertement exprimé étant notoire en ancien français, on peut supposer que le pluriel est déclenché, à travers liage et coréférence, par un antécédent multiple. *Li uns* et *l'autre* font également appel à cet antécédent. Les termes « liage » et « coréférence » font l'objet d'une définition formulée par Waltereit (2012 : 57) à l'issue de son analyse des phénomènes d'anaphore dans le domaine de réflexivité française ancienne (grosso modo, le *se* pour des antécédents spécifiques ; le *sei* – pour les non-référentiels). Le liage serait une relation syntaxique (« interne au signe ») entre les arguments d'une construction. En revanche, la coréférence est opératoire dans l'univers du discours où sont librement établis les liens entre les participants mis en scène. Au niveau formel, les contraintes imposées aux phénomènes de coréférence sont beaucoup plus souples que celles qui gouvernent le liage.

s'assemblent pour former une locution, les deux autres variantes initiales évoluent, elles aussi. Le modèle discontinu persiste sans *se* et avec *li uns* et *l'autre* épanouis dans leur position ancienne d'éléments anaphoriquement liés. L'accord en nombre y est obligatoire (cf. le français moderne : *L'un anéantira nécessairement l'autre ...* [Balzac, *Physiologie du mariage*]). Cette variante est la seule où est autorisée la substitution du premier élément par un indéfini (l'ancien français : *Chescuns plaint l'autre plus que sei* [Roman de Thèbes, v. 6248]). Au moment où les distinctions casuelles s'effacent pour de bon, le modèle continu préverbal, *li uns l'autre V*, est manifestement en déclin. Il reste à éclairer pourquoi son homologue postverbal, une fois achevée la réfection de ses éléments en une locution bipartite, s'infiltré dans les phrases où l'expression de la réciprocité est déjà assurée par le pronom. Les premières attestations concernent surtout les verbes de mouvement. L'échantillon de la *Queste du Saint-Graal* (XIII^e s.) est pourtant trop modeste pour qu'on puisse y voir le point de départ pour l'expansion de *SE V LI UNS L'AUTRE* vers d'autres classes lexicales.

Si issirent dou chastel, et se departirent maintenant li uns de l'autre ainsi com il l'avoient porparlé (*Queste del Saint Graal*), §36, 18.

(...) *si se partent ainsi li uns de l'autre, et tint chascuns sa voie* (*Queste del Saint Graal*), §43, 14.

Maintenant se departent li uns de l'autre (*Queste del Saint Graal*), §311, 23.

Si s'entrefierent si granz coux que li escuz percent, et li hauberc rompent, si se blecent mout durement li uns plus que li autre (*Queste del Saint Graal*), §189, 20.

Si s'entracoignent et parlent li uns a l'autre (*Queste del Saint Graal*), §43, 19 (si tant est qu'il s'agisse ici de la portée large sur la coordination des clitiques).

L'intégration des marqueurs historiquement indépendants au sein d'un appariement forme-sens unique est due, chose peu curieuse, au renouvellement de l'une des propriétés systémiques, à savoir l'élimination de la flexion casuelle. Excepté le fait de débarasser la morphologie des déclinaisons anciennes (Klausenburger, 2000 : 191-121), elle a pour effet d'altérer la disposition des termes dans la phrase. Il se déclenche ainsi le flottement des sujets, désormais obligatoires, vers la périphérie gauche de la phrase à titre de topiques « par défaut ». Là, ils sont peu à peu réanalysés comme occupant une position non-dérivée (« naturelle ») au sein du domaine phrastique (Ledgeway, 2011b : 725-727). Une fois antéposés à la forme verbale, les sujets finissent par repousser *li uns* à droite où il se joint naturellement à *l'autre*. C'est ainsi que *li uns l'autre* accède au rang de locution. Tout compte fait, à l'aube du français moyen, le profil constructionnel de *SE V LI UNS L'AUTRE* serait le suivant (SN entre parenthèses dans la case : « atomique-schématique / procédural » signale la fluctuation : absence / présence du SN-sujet) :

	substantiel	schématique / procédural
atomique	<i>se, fierent, li uns l'autre</i>	(SN) pronom-V _{plur} – loc. adv.
complexe	<i>se fierent li uns l'autre</i>	construction réciproque

Le caractère procédural de cette séquence est directement lié à l'évolution qu'a parcourue *li uns l'autre*, non seulement en ce qui concerne ses propriétés morpho-syntaxiques, mais surtout en ce qui concerne ses fonctions discursives. Les étapes suivantes se dégagent :

1	En latin et dans les plus anciens textes français, les deux éléments issus de <i>unus alterum</i> identifient les participants à la situation communiquée et leur portée s'étend au verbe : ils représentent comme réciproque la relation que ce dernier signifie.
2	Sans en venir encore à accompagner régulièrement le <i>se</i> , les deux éléments, attachés au pluriel verbal et intégrés au sein d'une locution, perdent leur statut ancien des SN anaphoriquement liés ; leur portée sur la relation signifiée par le verbe persiste.
3	Au moment où la séquence <i>SE V LI UNS L'AUTRE</i> est née, c'est le pronom <i>se</i> qui fait davantage ressortir le caractère de la relation (en témoigne son aptitude à se passer de <i>li uns l'autre</i>) ; la portée de la locution <i>li uns l'autre</i> s'étend à l'acte d'énonciation même, dont la réciprocité transmise par le <i>se</i> fait déjà partie.

En effet, *li uns l'autre* permet au locuteur de satisfaire le besoin, subjectivement ressenti, de s'exprimer avec moins d'obscurité quitte à produire un excès d'information, à dire plus qu'il n'est requis pour une intercompréhension efficace (Traugott & Dasher, 2005 : 93-96). Le locuteur espère devancer par là les doutes du destinataire quant à l'interprétation de la séquence. D'abord le pronom *se*, potentiellement très polysémique et réputé tel, agit comme une sorte d'alerte avertissant d'une ambiguïté imminente. Ensuite, des mesures sont prises, justement sous la forme de *li uns l'autre*, pour l'éviter. Tout se passe conformément au principe de coopération entre les interlocuteurs : « j'imagine que vous pouvez ne pas saisir la valeur que j'ai l'intention de donner à mon *se* ; pour que vous ne me posiez pas de questions là-dessus, j'essaie d'écarter vos incertitudes » (Nicolle, 2011 : 405-407). Ce raisonnement s'inscrit dans le scénario esquissé par Grice dans ses maximes de quantité et de manière.

Sans être pertinent pour toutes les manifestations de *SE V LI UNS L'AUTRE* (il y en a où cette locution écarte effectivement les malentendus ; cf. *Si issirent dou chastel, et se departirent* [« ils se sont éloignés ensemble du château, prenant la même direction »] et *Si issirent dou chastel, et se departirent li uns de l'autre* [« ils se sont séparés, chacun prenant une direction distincte »]), ce caractère procédural est confirmé dans les textes médiévaux. En effet, on rencontre souvent la séquence en question en compagnie d'une autre construction réciproque ou bien elle apparaît dans les contextes lexicaux où le risque de confusion quant au rôle du *se* est pratiquement nul.

7. CONCLUSION

La reconstruction réalisée ici ne conteste pas l'aptitude de la TG à expliquer les voies évolutives des expressions qui, à présent, sont bien ancrées dans la grammaire de plusieurs langues. La pertinence des critères formulés par Lehmann a déjà égale-

ment fait ses preuves à maintes occasions, y compris les changements survenus spécifiquement en français (voir p. ex. Marchello-Nizia, 2006 : 125). On a vu, p. ex., que certaines étapes de la formation de la séquence *SE V LI UNS L'AUTRE* répondent peu ou prou aux critères d'appauvrissement phonétique ou du passage de l'une des variantes paradigmatiques anciennes au statut obligatoire. Cependant, une analyse complète des mécanismes linguistiques à l'oeuvre dans ce cas précis va bien au-delà de ce qu'offre la TG. Pour vérifier son applicabilité, il faudrait par exemple trancher quel type de structure est « plus grammatical » : les terminaisons bi-univoques ou cumulatives ?, un système qui oppose, même à des proportions inégales, trois nombres ou bien celui qui en oppose deux ?, etc. En dépit de ses avancées indéniables et d'un nombre important de problèmes déjà résolus, la TG n'a pas encore systématiquement traité ces questions.

D'où une perspective plus neutre et plus hybride adoptée ici. D'abord, une certaine neutralité, due notamment au refus de s'acharner après le caractère unidirectionnel et irréversible des changements, cerne mieux la complexité des procès qui ont concouru à la formation de *SE V LI UNS L'AUTRE*. En diachronie, les déplacements des constructions le long de deux échelles (substantiel → schématique et atomique → complexe) peuvent se réaliser d'après un mouvement de va-et-vient. Une structure peut devenir plus schématique, puis revenir sur ses pas, pour régresser, en fin de compte, devant une autre construction. Il s'avère également utile de ne pas s'en tenir uniquement aux deux cadres théoriques principaux. C'est pour cette raison qu'ont été appelées à la rescousse dans les pages qui précèdent certaines méthodes propres à d'autres courants méthodologiques contemporains : la morphologie naturelle (pour les propriétés systémiques), la syntaxe minimaliste (pour le figement des sujets préverbaux et le flottement de *li uns*) et la théorie inférentielle des changements sémantiques (la subjectivité croissante de *l'un l'autre*).

RÉFÉRENCES

- ADAMS, J.N (2003) : *Bilingualism and the Latin Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BERTOCCHI, Alessandra, MARALDI, Mirka & ORLANDINI, Anna (2010) : « Quantification ». Dans : Philip BALDI & Pierluigi CUZZOLIN (éds.), *New Perspectives on Latin Historical Syntax 3. Constituent Syntax: Quantification, Numerals, Possession, Anaphora*, Berlin-New York : Mouton De Gruyter, 19-173.
- BRUNO, Carla (2012) : « On a Latin-Greek diachronic convergence: the perfects with Latin *habeo* / Greek *échō* and a participle ». Dans : Claudine CHAMORREAU & Isabelle LÉGLISE (éds.), *Dynamics of Contact-Induced Language Change*, Berlin-New York: Walter de Gruyter, 359-376.
- GISBORNE, Nikolas & PATTEN, Amanda (2011) : « Construction Grammar and Grammaticalization ». Dans : Heiko NARROG & Bernd HEINE (éds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press, 92-104.

- HASPELMATH, Martin (1998) : « Does grammaticalization need reanalysis? ». *Studies in Language* 22 : 315-351.
- HEINE, Bernd & KUTEVA, Tania (2005) : *Language Contact and Grammatical Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HEINE, Bernd & MIYASHITA, Hiroyuki (2008) : « The intersection between reflexives and reciprocals: A grammaticalization perspective ». Dans : Volker GAST & Ekkehard KÖNIG (éds.), *Reciprocals and Reflexives. Theoretical and typological explorations*, Berlin-New York : Walter de Gruyter, 169-223.
- HEINE, Bernd & NARROG, Heiko (2010) : « Grammaticalization and Linguistic Analysis ». Dans : Bernd HEINE & Heiko NARROG (éds.), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*, Oxford : Oxford University Press, 401-423.
- KLAUSENBURGER, Jurgen (2000) : *Grammaticalization. Studies in Latin and Romance Morpho-syntax*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- KURYLOWICZ, Jerzy (1975/1965) : « The evolution of grammatical categories ». *Esquisses Linguistiques II*, Munich : Wilhelm Fink, 38-54.
- LEDGEWAY, Adam (2011a) : « Syntactic and morphosyntactic typology and change ». Dans : Martin MAIDEN, John Ch. SMITH & Adam LEDGEWAY (éds.), *The Cambridge History of Romance Languages* (Vol. 1 : *Structures*), Cambridge : Cambridge University Press, 382-471.
- LEDGEWAY, Adam (2011b) : « Grammaticalization from Latin to Romance ». Dans : Heiko NARROG & Bernd HEINE (éds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press, 719-728.
- LEHMANN, Christian (1995/1982) : *Thoughts on Grammaticalization*. Munich : Lincom.
- MANOLIŪ, Maria M. (2011) : « Pragmatic and discourse changes ». Dans : Martin MAIDEN, John Ch. SMITH & Adam LEDGEWAY (éds.), *The Cambridge History of Romance Languages* (Vol. 1 : *Structures*), Cambridge : Cambridge University Press, 472-531.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- MEILLET, Antoine (1948) : *Linguistique historique et linguistique générale*. Vol. I. Paris : É. Champion.
- NICOLLE, Steve (2011) : « Pragmatic Aspects of Grammaticalization ». Dans : Heiko NARROG & Bernd HEINE (éds.), *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press, 401-412.
- NORDE, Muriel (2012) : « Lehmann's parameters revisited ». Dans : Kristin DAVIDSE, Tine BREBAN, Lieselotte BREMS & Tanja MORTELMANS (éds.), *Grammaticalization and Language Change. New reflections*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 73-109.
- RENZI, Lorenzo (1994) : « Il posto dei pronomi clitici ». Dans : *Nuova introduzione alla filologia romanza*, Bologna : Il Mulino, 275-282.
- TEKAVCIC, Pavao (1980) : *Grammatica storica dell'italiano*. Vol. 2 : *Morfosintassi*. Bologna : Il Mulino.
- TRAINA, Alfonso & BERTOTTI, Tullio (1985) : *Sintassi normativa della lingua latina*. Bologna : Cappelli.
- TRAUGOTT, Elisabeth C. & DASHER, Richard B. (2005) : *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TROUSDALE, Graeme (2012) : « Grammaticalization, constructions and the grammaticalization of constructions ». Dans : Kristin DAVIDSE, Tine BREBAN, Lieselotte BREMS & Tanja MORTELMANS (éds.), *Grammaticalization and Language Change. New reflections*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 167-198.
- WALTEREIT, Richard (2012) : *Reflexive Marking in the History of French*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- WURZEL, Wolfgang (1984) : *Flexionsmorphologie und Natürlichkeit*. Berlin : Akademie Verlag.

RÉSEAUGRAPHIE

BFM – Base de français médiéval, <http://txm.bfm-corpus.org/>. Lyon : ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, 2012, <http://bfm.ens-lyon.fr>

CoRPTeF – Corpus représentatif des premiers textes français, <http://corptef.ens-lyon.fr/>

DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, <http://www.atilf.fr/dect> LFA – Université d'Ottawa, ATILF – Université de Lorraine

La Chanson de Roland – Wikisource, bibliothèque numérique libre et multilingue, http://fr.wikisource.org/wiki/La_Chanson_de_Roland/Joseph_B%C3%A9dier

Latin Vulgate with Parallel English Douay-Rheims and King James Versions, <http://www.latinvulgate.com/>

Perseus 4.0 – Perseus Digital Library, <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/>

Recherche hypertextuelle dans la « Comédie Humaine », <http://ancilla.unice.fr/~brunet/BALZAC/balzac.htm>

UO-LFA – Université d'Ottawa (Faculté des Arts), Laboratoire de français ancien, http://www.lfa.uottawa.ca/activites/travaux_ling/couronnement-louis-index.html